



AUDIENCE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE

DES MESURES DOIVENT ÊTRE ANNONCÉES

COMMUNIQUÉ :

Ce Jeudi 14 Septembre, le **Syndicat National FO Justice** a été reçu par le Garde des Sceaux afin d'aborder le projet de Loi de Finances 2023 ainsi que les États Généraux de la Justice.

Dans un premier temps, **FORCE OUVRIÈRE** a rappelé les revendications portées pour l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, à savoir :

▶ **Pour les Personnels de Surveillance** : une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application avec la fusion des grades de 1^{er} surveillant et major, le passage en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

▶ **Pour les Personnels Administratifs** : une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

▶ **Pour les Conseiller(e)s Pénitentiaires d'Insertion et de Probation**, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés et sécurisés, avec un ratio de 60 suivis par CPIP, conformément aux organigrammes de référence.

▶ **Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires** : une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

▶ **Pour les Personnels des Greffes de la DSJ** : le passage en catégorie A de l'ensemble du corps, accompagné d'une revalorisation indemnitaire compensant l'évolution salariale qui a pris un retard considérable depuis des années.

Lors de nos échanges, le Ministre a confirmé à la délégation **FO Justice** que des mesures statutaires et/ou indemnitaires, portées par notre organisation pour l'ensemble des filières du ministère de la Justice, seront annoncées lors de la présentation du budget 2023, à savoir le 27 Septembre 2022. **Selon ses propres mots** : « **Personne ne sera oublié...** ».

FO Justice a donc rappelé au Ministre toute sa détermination à voir avancer ses revendications ô combien nécessaires à la reconnaissance des Personnels ainsi qu'au fonctionnement des services, et qu'effectivement **PERSONNE ne doit être oublié !!!**

DANS LE CAS CONTRAIRE, FO JUSTICE SAURA PRENDRE SES RESPONSABILITÉS !!!

